

Passer à une flotte électrique : une solution aux maux des artisans franciliens

Le coût du stationnement à Paris est de plus en plus problématique, notamment suite au passage au tarif SUV qui a frappé de plein fouet les artisans du Bâtiment. A cela s'ajoute le coût de l'essence et du gazole dont les fluctuations ne cessent d'impacter les marges des entreprises. Charlie Bordes, artisan et dirigeant de l'entreprise Need Renov, a choisi de passer sa flotte à l'électrique pour des raisons écologiques et économiques.

Charlie Bordes, adhérent à la FFB Artisans, est passé en 2023 à une flotte électrique pour son entreprise spécialisée dans la rénovation et les travaux d'intérieur pour particuliers. Motivé par des convictions écologiques pour réduire l'empreinte carbone de sa société, l'artisan a rapidement constaté que ce passage à l'électrique allait également être bénéfique sur le plan économique et organisationnel. *« Nous avons, comme l'ensemble de nos confrères, de grosses difficultés en termes de stationnement. Or, en enregistrant la carte grise de notre véhicule électrique à la Mairie de Paris, nous sommes désormais exonérés du paiement du stationnement »* explique l'artisan. Les économies sur l'essence ont été également significatives, atteignant jusqu'à 1 000 € par mois. *« Tout fonctionne très bien pour nous. Les concessionnaires nous ont accompagnés dans les démarches et présenté des tarifs préférentiels. En plus, au moment de l'achat, nous avons pu bénéficier de différentes aides financières publiques »* ajoute Charlie Bordes.



Le gain financier est important, mais celui en temps l'est encore plus. *« Grâce aux bornes électriques du parking proche de l'entreprise, nos véhicules se rechargent la nuit et sont prêts chaque matin. Fini les arrêts à la pompe. »* se réjouit Charlie Bordes. Par ailleurs, contrairement à un véhicule thermique, il n'y a pas besoin d'entretien spécifique, excepté les pneus et plaquettes de frein, ce qui représente aussi une charge en moins.

Si la mise en place a été évidente pour Need Renov, le passage à l'électrique n'est pas encore adapté à toutes les entreprises du Bâtiment. *« Je déconseille pour les artisans qui font de longs trajets. L'autonomie peut parfois poser problème. Une flotte électrique est surtout adaptée pour des déplacements courts. Cette solution est plus appropriée aux métiers du second œuvre, pour qui les camionnettes suffisent. Cependant, il reste encore quelques améliorations à faire pour les métiers du gros œuvre »* conclut l'artisan.

La Fédération Française du Bâtiment Grand Paris Ile-de-France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises du Bâtiment de Paris et de la Petite Couronne. Elle rassemble 23 Chambres Syndicales, réunissant tous les corps de métiers du Bâtiment. En Île-de-France, le Bâtiment représente 119 400 entreprises et 393 630 actifs et réalise un chiffre d'affaires de 40 milliards d'euros.



@ffbgrandparis